

1. ÉLECTION AU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'APL

- Les élections au Conseil exécutif auront lieu à l'occasion de l'Assemblée générale du **17 juin 2026**.
Lieu : au Centre municipal de Saint-Constant Heure : 16h30
- Inviter vos collègues enseignants à consulter le « [Communiqué APL # 19](#) », pour connaître les postes en élection
Le [Communiqué # 19](#) a été distribué dans les écoles et les centres dans la semaine du **28 avril 2025**.
- La période de mise en candidature se déroule du **27 avril au 22 mai 2026 à 16h00**.
- Le formulaire de mise en candidature est disponible sur le site Web de L'APL (www.lignery.ca) →
[\[Documents / Formulaires et lettres types\]](#). La date limite pour remettre le formulaire au bureau de L'APL est le **22 mai à 16h00**.

2. ÉCHELLE DE TRAITEMENT ET IPC

- Inviter vos collègues à prendre connaissance du document « [Protection du pouvoir d'achat : La clause d'ajustement se déclenche](#) »
Pour toute question, communiquez avec Isabelle, Guy ou Kim au bureau de L'APL

3. AFFECTATION 2025-2026

- Journées de recrutement 2026 du CSSDGS**
Inviter les collègues (surtout les personnes enseignantes précaires ou des connaissances d'ailleurs) à prendre connaissance de l'information concernant la journée de recrutement du 7 août 2026. Certaines personnes concernées sont censées avoir reçu un courriel du CSS. D'autres doivent se rendre sur [le site du CSSDGS](#) et suivre les indications. Nous avons aussi publier l'information du CSS dans l'[INFO APL # 09](#).
- Procédure d'affectation 2026-2027**
Inviter les collègues concernées par la procédure d'affectation à consulter l'[INFO APL # 09](#). Ils y trouveront les dates et les heures précises de différentes séances (Bassin CSS, Choix de tâche en FP et à l'EDA, séance pour les E2 et séance de choix de poste du mois d'août.
- Annexes**
Informers les collègues enseignants qu'il y a un retard dans la transmission de certaines annexes par le CSS.

Ces annexes vous sont transmises par courriel dès la réception. Nous vous demandons de les transférer à la présidence du CPE ainsi qu'aux membres du comité EHDA de l'école. La mise à jour du document « Ressources allouées ... » est, quant elle, disponible sur le site de L'APL [\[Documents/Documents de référence/EHDA/Ressources allouées dans les écoles et les centres\]](#).

Utiliser le document [A2526-BD-31](#) pour vous soutenir dans vos propositions à faire à la direction.

4. INFORMATIONS

- Libérations pour la correction des épreuves ministérielles**
Inviter les collègues enseignants à consulter l'[INFO APL #09](#) pour connaître les modalités de libération pour la correction des épreuves obligatoires et l'administration de l'épreuve unique de langue seconde au secondaire.
- Ressource enseignante au primaire autre que l'annexe 49C**
Le CSS a produit un document venant définir le rôle de la personne enseignante-ressource du primaire (autre que l'annexe 49C) .
au CSSDGS. Inviter les collègues enseignants à consulter ce nouveau document ([A2526-BD-35](#)).
- Assemblée générale et BDD du mois de juin 2026**
L'AG et BDD de juin aura lieu le 17 juin à 16h30 au Centre municipal de Saint-Constant. L'[inscription](#) est requise.
- Nomination des membres du CPE, du CE et des personnes déléguées pour 2026-2027**
CPE :
 - Nomination des membres du CPE **au plus tard, le 15 juin**, lors d'une assemblée générale des personnes enseignantes de votre école ou votre centre.
 - Au plus tard, **le 20 juin**, le nom des personnes enseignantes du CPE doit être communiqué à la direction de votre école ou de votre centre.
 - Une lettre contenant tous les détails sera bientôt acheminée à la présidence du CPE**Déléguées, délégués et substituts**
 - En mai, les personnes déléguées et substituts de cette année recevront, à la maison, une lettre et des explications afin de procéder à l'élection des personnes déléguées et substituts pour 2026-2027.
 - Transmettre les noms des personnes élues par écrit à L'APL. (z27_lignery@aplcsq.net).
 - Prendre connaissance de la procédure officielle en place depuis l'année dernière pour les situations où une personne déléguée ne peut être présente à un BDD (la notion de personne remplaçante).**Membres du CE**
 - L'élection des membres se fait **à la rentrée scolaire**, au cours du **mois de septembre**.
 - Nous vous reviendrons sur ce sujet en **début d'année 2026-2027**

Merci !



Document remis lors du Bureau des délégués du 6 mai 2026

PowerPoint de la rencontre en version PDF	Rencontre du 6 mai 2026
Convocation et nouveaux membres	
Procès-verbal	Bureau des délégués du 8 avril 2026
Aide-mémoire	A2526-BD-35
Élections au Conseil exécutif de L'APL	Formulaire de mise en candidature
Nomination des personnes déléguées	<ul style="list-style-type: none">• Nomination personnes déléguées• Désignation d'une personne déléguée en remplacement• Désignation plusieurs personnes déléguées en remplacement
La ressource enseignante au primaire autre que l'annexe 49C	A2526-BD-34
Info-négo avril 2026	A2526-BD-33
Nomination et annexes	A2526-BD-31
Info #09	
Les Nouvelles APL	